

Règlement d'usage de la marque collective française



Table

1.	Préambule	1
2.	Définitions	1
3.	La Marque	2
4.	Objet	3
5.	Conditions d'accès au Droit d'usage de la Marque	3
5.1.	Condition n°1 : une activité en lien étroit avec le Territoire Livradois-Forez	3
5.2.	Condition n°2 : l'adhésion à la Charte des Valeurs	3
5.3.	Condition n°3 (spécifique) : Prestataires touristiques	4
5.4.	Condition n°4 : l'agrément	4
6.	Modalités du Droit d'usage de la Marque	4
6.1.	Droit d'usage de la Marque	4
6.2.	Supports de Marque	4
6.3.	Engagement d'exploitation sérieuse	5
6.4.	Caractère personnel et non-exclusivité	5
6.5.	Gratuité	5
6.6.	Durée et territoire	5
6.7.	Respect des droits sur la Marque	6
6.8.	Droit d'usage de plein droit des Entités Responsables	6
7.	Agrément, gestion et contrôle de la Marque	6
7.1.	Délégation partielle de gestion à la Maison du Tourisme	6
7.2.	Procédure d'agrément	6
7.3.	Gestion de la Marque – engagements des Entités Responsables	7
7.4.	Suivi de l'usage par les Bénéficiaires	7
8.	Défense de la Marque	8
9.	Responsabilité et garanties	8
10.	Loi applicable	8
	Annexe 1 – Liste des produits et services couverts par la Marque	9
	Annexe 2 - Charte des Valeurs	25

Règlement d'usage



1. Préambule

Le Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional Livradois-Forez (ci-après « le Syndicat ») a, entre autres missions, celle de contribuer au développement économique, social, culturel et à la qualité de vie sur son territoire d'intervention.

Sous l'impulsion d'une démarche initiée par la Maison du tourisme du Livradois-Forez (ci-après « la Maison du Tourisme ») et dans le cadre d'une stratégie globale de marketing territorial et d'attractivité, le Syndicat a déposé la marque collective « Livradois-Forez » (ci-après « la Marque ») telle qu'identifiée à l'article 2 du présent règlement d'usage (ci-après « le Règlement »), élément identificateur et fédérateur de cette stratégie qui a pour double objectif :

- a) d'accroître l'attractivité du Territoire Livradois-Forez, en attirant de nouveaux visiteurs, habitants, salariés, entrepreneurs, porteurs de projets, la Marque ayant vocation à faire connaître et accroître la notoriété du Territoire Livradois-Forez ;
- b) de définir et porter des valeurs communes entre les acteurs publics, privés, et les habitants du Territoire Livradois-Forez, réunies dans la charte de valeurs de la Marque (ci-après « la Charte des Valeurs »), laquelle est acceptée par tous les utilisateurs de la Marque (ci-après « les Bénéficiaires »).

La Marque a vocation à être utilisée par le plus grand nombre, acteurs touristiques, économiques, sociaux-culturels et institutionnels, sous réserve du respect des conditions du présent Règlement.

La Marque poursuit des objectifs complémentaires mais différents de ceux des marques collectives « Parc naturel régional Livradois-Forez » déposée sous le n°96618429 et « Valeurs Parc naturel régional » déposée sous le n°4266096, dont les conditions d'usage sont distinctes de celles prévues au présent Règlement.

2. Définitions

« Bénéficiaire » désigne toute personne bénéficiant du Droit d'usage de la Marque dans les conditions prévues au présent Règlement et dans sa lettre d'agrément ;

« Charte des Valeurs » désigne la charte des valeurs communes entre les acteurs publics, privés, et les habitants du Territoire Livradois-Forez produite en Annexe 2 et acceptée par les Bénéficiaires ;

« Code de Marque » désigne l'ensemble des conditions de présentation de la Marque communiqué aux Bénéficiaires et disponible sur la Plateforme de Marque ;

« Droit d'usage de la Marque » désigne l'autorisation d'utiliser la Marque dans les conditions prévues au présent Règlement et dans la lettre d'agrément ;

« Entité Responsable » désigne le Syndicat, la Maison du Tourisme, ou tous autres éventuels futurs délégataires de la gestion de la Marque, selon le cas ;

« Marque » désigne la marque collective française déposée par le Syndicat à l'Institut national de la propriété industrielle (l'INPI) le 16 août 2021 sous le numéro 4792972 ;

« Maison du Tourisme » désigne la Maison du tourisme du Livradois-Forez, représentée par son Président ou sa Présidente ;

« Offre Payante » désigne toute offre payante de services proposée par la Maison du tourisme ;

« Plateforme de Marque » désigne la plateforme en ligne de gestion de la Marque accessible à l'adresse indiquée sur les sites internet institutionnels du Syndicat et de la Maison du tourisme ou de tous autres éventuels futurs délégataires de la gestion de la Marque, selon le cas ;

« Prestataire touristique » désigne toute personne ayant une activité en lien avec le tourisme (hébergement, restaurateur, prestataire d'activité touristique, site de visite, organisateur d'animations, évènements, etc.) ;

« Supports de Communication » désignent tous supports de communication, imprimés et numériques, à l'exclusion de tous produits/marchandises ;

« Supports de Marque » désignent les éléments de communication et de marquage qui doivent être exclusivement utilisés par les Bénéficiaires, à l'exclusion de tous autres ;

« Syndicat » désigne le Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional Livradois-Forez, représenté par son Président ou sa Présidente ;

« Territoire Livradois-Forez » désigne le Territoire du PNR et le Territoire de la MDT ;

« Territoire de la MDT » désigne le territoire des Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) membres de la Maison du Tourisme ;

« Territoire du PNR » désigne le territoire du Parc naturel régional Livradois-Forez.

3. La Marque

Le Syndicat a déposé la Marque à l'Institut national de la propriété industrielle (l'INPI) le 16 août 2021 sous le numéro 4792972.

La Marque est constituée du signe ci-dessous :



La Marque a été déposée pour désigner les produits et services visés en **Annexe 1** dans les classes 1 à 45.

La Marque est une marque collective, dont l'usage est strictement encadré par le présent Règlement.

La Marque est la propriété exclusive du Syndicat et n'est susceptible de faire l'objet d'aucune appropriation, ni par un Bénéficiaire, ni par un tiers.

4. Objet

4.1. La Marque a pour objet :

- a) de garantir au public que le Bénéficiaire respecte l'ensemble des conditions définies au présent Règlement ;
- b) d'identifier les partenaires qui contribuent ainsi à faire connaître et à accroître la notoriété du Territoire Livradois-Forez, et à porter ses valeurs telles que définies dans la Charte des Valeurs.

4.2. Le présent Règlement a pour objet :

- a) de définir les conditions d'accès au Droit d'usage de la Marque ;
- b) de définir les modalités du Droit d'usage de la Marque ;
- c) de définir les modalités d'agrément des Bénéficiaires, de gestion et de contrôle du Droit d'usage de la Marque.

5. Conditions d'accès au Droit d'usage de la Marque

Les conditions d'accès au Droit d'usage de la Marque ci-après définies sont cumulatives.

5.1. Condition n°1 : une activité en lien étroit avec le Territoire Livradois-Forez

Toute personne souhaitant utiliser la Marque doit justifier d'une activité en lien étroit avec le Territoire Livradois-Forez :

- soit parce que son siège social ou son établissement principal se situe sur le Territoire Livradois-Forez ;
- soit parce qu'elle propose des produits et/ou services en lien étroit avec le Territoire Livradois-Forez.

Par exception, une personne ne justifiant pas d'une activité en lien étroit avec le Territoire Livradois-Forez mais souhaitant utiliser la Marque pour promouvoir le Territoire Livradois-Forez, pourra se voir concéder à cette fin un Droit d'usage limité de la Marque, sous réserve de satisfaire aux autres conditions ci-après énumérées.

5.2. Condition n°2 : l'adhésion à la Charte des Valeurs

Toute personne souhaitant utiliser la Marque doit justifier qu'elle respecte les valeurs définies dans la Charte des Valeurs constituant l'Annexe 2 du présent Règlement, à laquelle elle est réputée avoir pleinement adhéré.

5.3. Condition n°3 (spécifique) : Prestataires touristiques

Tout Prestataire touristique souhaitant utiliser la Marque doit souscrire à une Offre Payante de la Maison du tourisme.

5.4. Condition n°4 : l'agrément

Enfin, toute personne souhaitant utiliser la Marque devra obtenir l'agrément préalable écrit de son Entité Responsable telle qu'identifiée au présent Règlement et suivre la procédure définie à l'article 7 via la Plateforme de Marque.

Les caractéristiques de l'activité du Bénéficiaire, de son lien avec le Territoire Livradois-Forez et des raisons pour lesquelles il souhaite utiliser la Marque seront prises en considération dans l'étendue de l'agrément octroyé.

6. Modalités du Droit d'usage de la Marque

6.1. Droit d'usage de la Marque

Le Droit d'usage de la Marque autorise le Bénéficiaire à utiliser les Supports de Marque mis à sa disposition dans ses Supports de Communication en lien avec les activités visées par l'agrément obtenu, sous réserve du respect des conditions générales définies dans le présent Règlement et des conditions particulières visées à l'agrément obtenu.

Le Droit d'usage de la Marque concédé au Bénéficiaire est ainsi strictement limité à la portée de l'agrément obtenu (à titre d'exemple, si l'agrément a été donné en considération d'une activité particulière du Bénéficiaire, le Droit d'usage de la Marque est limité à cette seule activité).

6.2. Supports de Marque

Pour des raisons évidentes d'unité de la Marque et de cohérence dans son utilisation par l'ensemble des Bénéficiaires, le Droit d'usage emporte autorisation pour les Bénéficiaires d'utiliser les seuls Supports de Marque mis à leur disposition par l'Entité Responsable, à l'exclusion de toute autre représentation de la Marque.

Les Supports de Marque mis à la disposition des Bénéficiaires correspondent à la Marque sous la forme graphique d'un **marqueur identitaire** dont trois niveaux d'utilisation sont autorisés :

- Niveau 1 : le marqueur identitaire, tel qu'identifié dans le Code de Marque et exclusivement dans les déclinaisons prévues dans le Code de Marque. Ce marqueur comprend la signature « Parc naturel régional en Auvergne » pour les seuls Bénéficiaires dont le siège social est situé sur le Territoire du PNR, tant que celui-ci bénéficie du classement PNR.

- Niveau 2 : le marqueur identitaire + accroche « Libre à vous de ... », tel qu'identifié dans le Code de Marque et exclusivement dans les déclinaisons prévues dans le Code de Marque ;
- Niveau 3 : le marqueur identitaire + accroche « Libre à vous de ... » + phrase totem, tel qu'identifié dans le Code de Marque et exclusivement dans les déclinaisons prévues dans le Code de Marque.

Toute utilisation des Supports de Marque doit respecter la Charte des Valeurs et le Code de Marque, et les Supports de Marque doivent être utilisés tels que mis à disposition des Bénéficiaires, sans ajouts ni retraits.

Le Syndicat pourra faire évoluer librement le Code de Marque et les Supports de Marque. Toute modification des Supports de Marque et/ou de le Code de Marque sera notifiée aux Bénéficiaires via la Plateforme de Marque, et les Bénéficiaires s'engagent à (i) se mettre en conformité avec les nouveaux Supports de Marque et/ou le nouveau Code de Marque et (ii) cesser toute utilisation des anciens Supports de Marque dans un délai maximum de deux mois suivant la notification (sauf accord particulier avec l'Entité Responsable du Bénéficiaire), sans que le Bénéficiaire ne puisse prétendre à une quelconque indemnisation.

6.3.Engagement d'exploitation sérieuse

Le Bénéficiaire s'engage :

- à utiliser la Marque de manière optimale sur ses Supports de Communication, notamment en termes de visibilité ;
- à représenter et porter les valeurs définies dans la Charte des Valeurs de manière positive et respectueuse ;
- à promouvoir le Territoire Livradois-Forez, le faire rayonner et apprécier ;
- à faire connaître la Marque auprès d'autres acteurs du Territoire Livradois-Forez.

6.4.Caractère personnel et non-exclusivité

Le Droit d'usage de la Marque est concédé à titre non-exclusif et est strictement personnel : il ne peut en aucun cas être cédé, concédé ou transféré par quelque moyen que ce soit.

6.5.Gratuité

Le Droit d'usage de la Marque est concédé à titre gratuit. Pour les Prestataires touristiques, le Droit d'usage de la Marque est concédé sous réserve de la souscription à une Offre Payante de services proposée par la Maison du tourisme.

6.6.Durée et territoire

Le Droit d'usage de la Marque est concédé pour la France et pour une durée d'un (1) an qui pourra être renouvelée pour des périodes successives d'un (1) an dans les conditions prévues à l'article 7.

6.7. Respect des droits sur la Marque

Le Bénéficiaire s'engage à ne pas déposer et/ou enregistrer, dans quelque territoire que ce soit, un signe identique ou similaire à la Marque susceptible de lui porter atteinte, notamment par confusion ou dilution de son pouvoir distinctif, que ce soit à titre de marque, de nom de domaine, de dénomination sociale ou de nom commercial, et plus généralement il s'engage à ne pas exploiter un tel signe.

6.8. Droit d'usage de plein droit des Entités Responsables

Les Entités Responsables bénéficient d'un Droit d'usage de la Marque de plein droit pour la durée de maintien en vigueur de la Marque, dans le respect du Code de Marque, mais sans limitation aux seuls Supports de Marque utilisés par les Bénéficiaires.

7. Agrément, gestion et contrôle de la Marque

7.1. Délégation partielle de gestion à la Maison du Tourisme

La Maison du Tourisme bénéficie d'une délégation partielle de gestion de la Marque et sera l'Entité Responsable à titre exclusif pour les Prestataires touristiques souhaitant bénéficier d'un Droit d'usage de la Marque.

7.2. Procédure d'agrément

Toute personne souhaitant utiliser la Marque devra former une demande d'agrément via la Plateforme de Marque.

La demande doit renseigner l'ensemble des informations demandées dans le cadre de la procédure en ligne et comporter les pièces justificatives requises aux fins de justifier qu'elle répond aux conditions d'accès au Droit d'usage de la Marque. Toute demande incomplète ne sera pas traitée.

Les demandes d'agrément sont formulées via la Plateforme de Marque et sont traitées par l'Entité Responsable correspondante, dans un délai de 3 mois après réception de la demande. Dans ce délai, l'Entité Responsable fait part au demandeur par écrit de son accord et des éventuelles conditions particulières de l'agrément, ou de son refus motivé, par tous moyens et notamment par e-mail ou via la Plateforme de Marque.

Les Supports de Marque sont ensuite mis à disposition du Bénéficiaire par l'Entité Responsable.

Tout Bénéficiaire s'engage à informer sans délai et par tous moyens l'Entité Responsable lui ayant concédé le Droit d'usage de la Marque de toute modification affectant sa qualité ou modifiant une des caractéristiques ayant donné lieu au Droit d'usage de la Marque.

Le Bénéficiaire devra justifier que la modification n'affecte pas son éligibilité au Droit d'usage de la Marque. L'Entité Responsable lui notifiera le maintien ou le retrait (motivé) du Droit d'usage dans un délai de trois (3) mois suivant la réception de la notification de changement de circonstances.

Avant la date anniversaire de l'agrément, l'Entité Responsable adresse un e-mail au Bénéficiaire l'invitant à exprimer son souhait de renouveler le Droit d'usage de la Marque qui lui a été concédé : s'il le souhaite, le Bénéficiaire devra attester qu'il justifie toujours des conditions d'accès au Droit d'usage de la Marque et son agrément sera automatiquement renouvelé pour une nouvelle durée d'un (1) an.

7.3. Gestion de la Marque – engagements des Entités Responsables

Les Entités Responsables s'engagent à « faire vivre » la Marque afin de proposer aux Bénéficiaires un outil à la hauteur des objectifs poursuivis : elles s'impliquent pleinement dans la promotion et l'animation de la Marque, notamment par des actions visant à valoriser et accroître la notoriété de la Marque à l'extérieur du Territoire Livradois-Forez dans le cadre de leur stratégie d'attractivité.

Les Entités Responsables s'engagent en outre à apporter aux Bénéficiaires des conseils techniques et des outils efficaces, notamment via la Plateforme de Marque, pour faciliter leur usage de la Marque

7.4. Suivi de l'usage par les Bénéficiaires

Les Entités Responsables ont une obligation légale de suivi de l'usage de la Marque par les Bénéficiaires et de contrôle du respect de l'ensemble des conditions définies au présent Règlement.

Aux fins de faciliter ce suivi et contrôle, le Bénéficiaire s'engage :

- à communiquer à son Entité Responsable des exemples représentatifs de ses Supports de Communication reproduisant un/des Support(s) de Marque ;
- à communiquer sans délai à l'Entité Responsable toute information demandée concernant les modalités d'usage de la Marque et les conditions d'accès au Droit d'usage de la Marque.

En cas de violation d'une quelconque obligation du Bénéficiaire au titre du présent Règlement, dont la Charte des Valeurs, le Code de Marque et les conditions particulières d'agrément font parties intégrantes, l'Entité Responsable pourra, selon la gravité de la violation, notifier le Bénéficiaire de la violation et :

- lui demander de se mettre en conformité avec ses obligations dans un délai déterminé ;
- résilier le Droit d'usage de la Marque, entraînant pour le Bénéficiaire l'obligation de cesser tout usage de la Marque et de procéder au retrait de toute référence à la Marque dans le cadre de son activité, dans un délai fixé par l'Entité Responsable ;

et ce sans préjudice de toutes mesures préventives, correctrices et réparatrices que le Syndicat et/ou l'Entité Responsable seront susceptible(s) de poursuivre en justice.

8. Défense de la Marque

Le Bénéficiaire s'engage à signaler sans délai à l'Entité Responsable toute atteinte aux droits sur la Marque dont il aurait connaissance, notamment tout acte de contrefaçon, de concurrence déloyale et/ou de parasitisme.

Le Syndicat est seul habilité à engager toute action en justice pour faire cesser une atteinte et/ou en réparation d'une atteinte à la Marque.

9. Responsabilité et garanties

Tout usage de la Marque non-conforme au présent Règlement par le Bénéficiaire engagera sa seule responsabilité : le Bénéficiaire garantit le Syndicat contre toute réclamation relative à cet usage non-conforme.

Le Syndicat ne donne pas d'autre garantie que celle résultant de son fait personnel et de l'existence matérielle de la Marque.

10. Loi applicable

Le présent Règlement est soumis au droit français.

Liste des annexes :

1. Liste des produits et services visés par la Marque
2. Charte des Valeurs

Annexe 1 – Liste des produits et services couverts par la Marque

Classes	Produits ou services visés
1	<p>Produits chimiques destinés à l'industrie, aux sciences, à la photographie ainsi qu'à l'agriculture, l'horticulture et la sylviculture ; Résines artificielles à l'état brut, matières plastiques à l'état brut ; Compositions [produits chimiques] pour l'extinction d'incendies et la prévention d'incendies ; Préparations pour la trempe et la soudure des métaux ; Matières pour le tannage de cuirs et peaux d'animaux ; Adhésifs [matières collantes] destinés à l'industrie ; Mastics et autres matières de remplissage en pâte ; Composts, engrais, fertilisants ; Préparations biologiques destinées à l'industrie et aux sciences ;</p>
2	<p>Peintures, vernis, laques; Produits antirouille et produits contre la détérioration du bois; Colorants, teintures; Encres d'imprimerie, encres de marquage et encres de gravure; Résines naturelles à l'état brut; Métaux en feuilles et en poudre pour la peinture, la décoration, l'imprimerie et les travaux d'art ; Apprêts (peintures) ; blanc de chaux ; bois de teinture ; caramels (colorants alimentaires) ; carbonyle pour la préservation du bois ; colophane ; colorants pour aliments ; colorants pour boissons ; colorants pour la bière ; colorants pour liqueurs ; colorants pour le beurre ; copal ; créosote pour la conservation du bois ; curcuma (colorant) ; diluants pour laques ; diluants pour peintures ; émaux pour la peinture ; émaux (vernis) ; émulsions d'argent (pigments) ; encres comestibles ; encres d'imprimerie ; encres pour la gravure ; encres pour le cuir ; encres pour marquer les animaux ; enduits (peintures) ; enduits pour le bois (peintures) ; extraits de bois colorant ; fixatifs (vernis) ; liants pour peintures ; malt-colorant ; pigments ; pigments de couleur ; pigments organiques ; préparations antirouille ; produits pour la conservation du bois ; safran (colorant) ; teintures pour le bois ;</p>
3	<p>Produits cosmétiques et préparations de toilette non médicamenteux; Dentifrices non médicamenteux; Produits de parfumerie, huiles essentielles; Préparations pour blanchir et autres substances pour lessiver; Préparations pour nettoyer, polir, dégraisser et abraser ; Adhésifs (matières collantes) à usage cosmétique ; ambre (parfumerie) ; après-shampooings ; aromates (huiles essentielles) ; arômes alimentaires (huiles essentielles) ; arômes pour boissons (huiles essentielles) ; arômes pour gâteaux (huiles essentielles) ; bases pour parfums de fleurs ; bâtons d'encens ; bois odorants ; cirages pour chaussures ; cire à parquet ; crèmes cosmétiques ; crèmes pour chaussures ; décapants pour cire à parquet ; dentifrices ; détachants ; eaux de senteur ; eaux de toilette ; encens ; essence de badiane ; essence de bergamote ; essence de menthe ; essences éthériques ; extraits de fleurs (parfumerie) ; fards ; gels de massage autres qu'à usage médical ; huiles à usage cosmétique ; huiles de nettoyage ; huiles de toilette ; huiles pour la</p>

	<p>parfumerie ; laits de toilette ; lessives ; lingettes imprégnées de préparations démaquillantes ; lotions à usage cosmétique ; nécessaires de cosmétique ; parfums ; parfums d'ambiance ; pierre à polir ; pommades à usage cosmétique ; pots-pourris odorants ; préparations cosmétiques pour le bain ; savons ; savonnettes ; savons médicaux ; savons à l'eau de peuplier ; sels pour le bain non à usage médical ; shampoings ; huile brute de menthe poivrée ;</p>
4	<p>Huiles et graisses industrielles, cires à usage industriel ; Lubrifiants ; Produits pour absorber, arroser et lier la poussière ; Combustibles et matières éclairantes ; Bougies et mèches pour l'éclairage ;</p>
5	<p>Produits pharmaceutiques, préparations médicales et vétérinaires ; Produits hygiéniques pour la médecine ; Aliments et substances diététiques à usage médical ou vétérinaire, aliments pour bébés ; Compléments alimentaires pour êtres humains et animaux ; Emplâtres, matériel pour pansements ; Matières pour plomber les dents et pour empreintes dentaires ; Désinfectants ; Produits pour la destruction d'animaux nuisibles ; Fongicides, herbicides ; Alcools médicaux ; alginates à usage pharmaceutique ; aliments diététiques à usage médical ; aliments médicamenteux pour animaux ; amidon à usage diététique ou pharmaceutique ; attrape-mouches ; bains de bouche à usage médical ; baumes à usage médical ; bois de cèdre anti-insectes ; boissons diététiques à usage médical ; bonbons médicamenteux ; boue pour bains ; boues médicinales ; cachou à usage pharmaceutique ; camphre à usage médical ; compléments alimentaires de pollen ; compléments alimentaires de propolis ; compléments alimentaires de glucose ; compléments alimentaires de gelée royale ; compléments nutritionnels ; décoctions à usage pharmaceutique ; eau de mer pour bains médicaux ; eaux minérales à usage médical ; eaux thermales ; élixirs (préparations pharmaceutiques) ; eucalyptus à usage pharmaceutique ; extraits de houblon à usage pharmaceutique ; extraits de plantes à usage pharmaceutique ; fibres alimentaires ; gelée royale à usage pharmaceutique ; gentiane à usage pharmaceutique ; gommes à mâcher à usage médical ; herbes médicinales ; herbicides ; huile camphrée à usage médical ; huiles à usage médical ; infusions médicinales ; insecticides ; lotions à usage pharmaceutique ; lotions à usage vétérinaire ; menthe à usage pharmaceutique ; menthol ; onguents à usage pharmaceutique ; potions médicinales ; préparations pharmaceutiques ; produits pharmaceutiques ; propolis à usage pharmaceutique ; racines médicinales ; sirops à usage pharmaceutique ; thé médicinal ; tisanes médicinales ; infusions aux plantes médicinales ; extraits de plantes médicinales ; préparations aux plantes à usage médical ;</p>
6	<p>Métaux communs et leurs alliages, minerais; acier damas; Matériaux de</p>

	<p>construction métalliques; Constructions transportables métalliques; Câbles et fils métalliques non électriques; Petits articles de quincaillerie métallique; Contenants métalliques de stockage ou de transport; Coffres-forts</p>
<u>7</u>	<p>machines-outils et outils mécaniques ; Moteurs, à l'exception des moteurs pour véhicules terrestres ; Accouplements et organes de transmission, à l'exception de ceux pour véhicules terrestres ; Instruments agricoles autres qu'outils à main à fonctionnement manuel ; Couveuses pour oeufs ; Distributeurs automatiques ; Soufflets de forge ;</p>
<u>8</u>	<p>Outils et instruments à main à fonctionnement manuel; Coutellerie, fourchettes et cuillers; Armes blanches; Rasoirs ; Soufflets pour cheminées [instruments à main] ; Argenterie (coutellerie, fourchettes et cuillers) ; canifs ; casse-noix ; casse-pierres ; ceintures porte-outils ; chasses (outils) ; cisailles ; ciseaux ; clés (outils) ; coupe-légumes ; couteaux ; couteaux de chasse ; couteaux en céramique ; couverts (coutellerie, fourchettes et cuillers) ; cueille-fruits ; cuillers ; découpoirs (outils) ; déplantoirs ; faucilles ; faux ; fourchettes ; gravoirs ; hache-légumes ; hachettes ; hachoirs (couteaux) ; harpons pour la pêche ; instruments agricoles à main actionnés manuellement ; marteaux (outils) ; outils à main actionnés manuellement ; outils à main pour le jardinage actionnés manuellement ; ouvre-boîtes non électriques ; ouvre-huîtres ; pelles (outils) ; pinces ; pinces à sucre ; pincettes ; pioches ; piolets à glace ; porte-scie ; produits de taillanderie ; râpes (outils) ; râpeaux (outils) ; scies (outils) ; sécateurs ; seringues pour projeter des insecticides ; serpes ; serpettes ; spatules (outils) ; tondeuses à gazon (instruments à main) ; tondeuses (instruments à main) ;</p>
<u>9</u>	<p>Appareils et instruments scientifiques, de recherche, de navigation, géodésiques, photographiques, cinématographiques, audiovisuels, optiques, de pesage, de mesurage, de signalisation, de détection, d'essai, d'inspection, de secours (sauvetage) et d'enseignement; Appareils et instruments pour la conduite, la distribution, la transformation, l'accumulation, le réglage ou la commande de la distribution ou de la consommation d'électricité; Appareils et instruments pour l'enregistrement, la transmission, la reproduction ou le traitement de sons, d'images ou de données; Supports enregistrés ou téléchargeables, logiciels, supports d'enregistrement et de stockage numériques ou analogues vierges; Mécanismes pour appareils à prépaiement; Caisses enregistreuses, dispositifs de calcul; Ordinateurs et périphériques d'ordinateurs; Combinaisons de plongée, masques de plongée, tampons d'oreilles pour la plongée, pinces nasales pour plongeurs et nageurs, gants de plongée, appareils respiratoires pour la nage subaquatique; Extincteurs ; supports d'enregistrement magnétiques, disques acoustiques, disques-compacts (audio-vidéo) ; disques optiques ; disques magnétiques ; DVD et</p>

	<p>autres supports d'enregistrement numériques ; machines à calculer, équipements de traitement de données ; ordinateurs ; tablettes électroniques ; ordiphones (Smartphones) ; liseuses électroniques ; logiciels ; programmes d'ordinateur enregistrés ; programmes d'ordinateur (logiciels téléchargeables) ; tapis de souris ; règles (instruments de mesure) ; publications électroniques téléchargeables ; clés USB ; appareils de projection ; appareils de saisie, d'extraction, de transmission et de stockage de données ; appareils de traitement de données ; cartes magnétiques ; logiciels d'application pour téléphone mobile ou pour tablette électronique, applications pour Smartphones (logiciels) ; éléments d'infographie téléchargeables ; fichiers d'images téléchargeables ; aimants décoratifs (magnets) ; podcasts téléchargeables ; appareils pour l'analyse de l'air ; ballons météorologiques ; baromètres ; boussoles ; combinaisons de plongée ; étuis à lunettes ; étuis pour Smartphones ; filets de sauvetage ; housses pour ordinateurs portables ; instruments météorologiques ; jumelles (optique) ; loupes (optique) ; lunettes de soleil ; lunettes de sport ; masques de plongée ; montres intelligentes ; sabliers ;</p>
10	<p>Appareils et instruments chirurgicaux, médicaux, dentaires et vétérinaires; Membres, yeux et dents artificiels; Articles orthopédiques; Matériel de suture; Dispositifs thérapeutiques et d'assistance conçus pour les personnes handicapées; Appareils de massage; Appareils, dispositifs et articles de puériculture; Appareils, dispositifs et articles pour activités sexuelles</p>
11	<p>Appareils et installations d'éclairage, de chauffage, de refroidissement, de production de vapeur, de cuisson, de séchage, de ventilation, de distribution d'eau et installations sanitaires</p>
12	<p>Véhicules; Appareils de locomotion par terre, par air ou par eau</p>
13	<p>Armes à feu; Munitions et projectiles; Explosifs; Feux d'artifice</p>
14	<p>Métaux précieux et leurs alliages ; Joaillerie, bijouterie, pierres précieuses et semi-précieuses ; Améthystes [bijoux en-] ; Horlogerie et instruments chronométriques ; chapelets ; Alliages de métaux précieux ; amulettes (bijouterie) ; anneaux (bijouterie) ; argent brut ou battu ; articles de bijouterie ; boîtes à bijoux ; boîtes en métaux précieux ; boucles d'oreilles ; bracelets (bijouterie) ; boutons de manchettes ; bracelets de montres ; breloques (bijouterie) ; broches (bijouterie) ; bustes en métaux précieux ; cadrans (horlogerie) ; cadrans solaires ; chaînes (bijouterie) ; chaînes de montres ; chronomètres ; colliers (bijouterie) ; diamants ; écrins à bijoux ; écrins pour montres ; épingles (bijouterie) ; épingles de cravates ; figurines (statuettes) en métaux précieux ; fils d'argent (bijouterie) ; fils de métaux précieux (bijouterie)</p>

	<p>; fils d'or (bijouterie) ; fixe-cravates ; horloges ; insignes en métaux précieux ; instruments chronométriques ; jetons de cuivre ; médailles ; médaillons (bijouterie) ; métaux précieux bruts ou mi-ouvrés ; monnaies ; montres ; montres-bracelets ; objets d'art en métaux précieux ; or brut ou battu ; parures (bijouterie) ; perles (bijouterie) ; perles pour la confection de bijoux ; pierres fines ; platine (métal) ; porte-clés de fantaisie ; réveille-matin ; statues en métaux précieux ; strass ; verres de montres</p>
15	<p>Instruments de musique; Pupitres à musique et socles pour instruments de musique; Baguettes pour battre la mesure ; Accordéons ; anches ; appareils à tourner les pages de cahiers de musique ; archets pour instruments de musique ; baguettes d'archets ; baguettes de tambours ; baguettes pour battre la mesure ; balalaïkas (instruments de musique à cordes); banjos ; bandonéons ; basses (instruments de musique); boîtes à musique ; castagnettes ; chevalets pour instruments de musique ; cithares ; clarinettes ; contrebasses ; cymbales ; diapasons ; flûtes ; flûtes de bambou ; gongs ; guitares ; harmonicas ; harpes ; hautbois ; instruments à cordes (musique) ; lyres ; mandolines ; médiators ; ocarinas ; orgues ; orgues de Barbarie ; pianos ; pupitres à musique ; socles pour instruments de musique ; tambourins ; tambours (instruments de musique); tam-tams ; timbales (instruments de musique) ; violons ; xylophones ;</p>
16	<p>Papier et carton ; Produits de l'imprimerie ; Articles pour reliures ; Photographies ; Papeterie et articles de bureau, à l'exception des meubles ; Adhésifs [matières collantes] pour la papeterie ou le ménage ; Matériel de dessin et matériel pour artistes ; Pinceaux ; Matériel d'instruction ou d'enseignement (à l'exception des appareils) ; Feuilles, films et sacs en matières plastiques pour l'emballage et le conditionnement ; Caractères d'imprimerie, clichés, Guides touristiques ; affiches ; agrafes de bureau ; albums ; almanachs ; atlas ; autocollants (articles de papeterie) ; blocs (papeterie) ; brochures ; cahiers ; calendriers ; calques ; carnets ; cartes ; cartes de vœux ; cartes géographiques ; cartes postales ; catalogues ; chemises pour documents ; classeurs (articles de bureau) ; clichés d'imprimerie ; drapeaux en papier ; écriteaux en papier ou en carton ; écussons (cachets en papier) ; emballages en carton ou en papier pour bouteilles ; sacs (enveloppes, pochettes) en papier ou en matières plastiques pour l'emballage ; enseignes en papier ou en carton ; enveloppes en carton ou en papier pour bouteilles ; enveloppes (papeterie) ; étiquettes non en tissu (en papier ou en carton) ; faire-part (papeterie) ; feuilles (papeterie) ; fiches (papeterie) ; formulaires ; images ; imprimés graphiques ; journaux ; livres ; livrets ; manuels ; papier à lettres ; périodiques ; photographies (imprimées) ; prospectus ; publications imprimées ; registres (livres) ; répertoires ; représentations graphiques ; reproductions graphiques ; sceaux (cachets) ;</p>

	<p>tickets (billets) ; tracts ; objets d'art gravés ; objets d'art gravés, lithographiés, en papier ou en carton ;</p>
17	<p>Caoutchouc, gutta-percha, gomme, amiante, mica bruts et mi-ouvrés et succédanés de toutes ces matières; Matières plastiques et résines sous forme extrudée utilisées au cours d'opérations de fabrication; Matières à calfeutrer, à étouper et à isoler; Tuyaux flexibles non métalliques</p>
18	<p>Cuir et imitations du cuir; Peaux d'animaux; Bagages et sacs de transport; Parapluies et parasols; Cannes; Fouets et sellerie; Colliers, laisses et vêtements pour animaux ; anneaux pour parapluies ; bourses ; bâtons de marche ; cannes de parapluies ; coffres de voyage ; cuir brut ou mi-ouvré ; étuis pour clés ; filets à provisions ; fourreaux de parapluies ; malles ; mallettes ; mallettes pour documents ; porte-cartes de crédit (portefeuilles) ; porte-cartes de visite ; porte-cartes (portefeuilles) ; portefeuilles ; sacs ; sacs à dos ; sacs à main ; sacs à provisions ; sacs à roulettes ; sacs (enveloppes, pochettes) en cuir pour l'emballage ; serviettes (maroquinerie) ; valises ;</p>
19	<p>Matériaux de construction non métalliques; Tuyaux rigides non métalliques pour la construction; Asphalte, poix, goudron et bitume; Constructions transportables non métalliques; Monuments non métalliques ; Ardoise ; ardoises pour toitures ; argile ; armatures non métalliques pour la construction ; baguettes en bois pour le lambrissage ; baignoires d'oiseaux (constructions) non métalliques ; balises non métalliques, non lumineuses ; balustrades non métalliques ; baraques ; béton ; bois de construction ; bois de placage ; bois de sciage ; boiseries ; bois façonnés ; bois mi-ouvrés ; bois pour la fabrication d'ustensiles domestiques ; bois propre à être moulé ; boîtes aux lettres en maçonnerie ; bornes routières non métalliques, non lumineuses et non mécaniques ; briques ; bustes en pierre, en béton ou en marbre ; caillebotis non métalliques ; carreaux non métalliques pour la construction ; carton de pâte de bois (construction) ; charpentes non métalliques ; châssis de fenêtres non métalliques ; châssis de portes non métalliques ; contre-plaqués ; couvertures de toits non métalliques ; échafaudages non métalliques ; fenêtres non métalliques ; figurines (statuettes) en pierre, en béton ou en marbre ; lambris non métalliques ; lames de parquets ; lames de plancher en bois ; lattes non métalliques ; liège aggloméré pour la construction ; mâts (poteaux) non métalliques ; moulures (construction) non métalliques ; objets d'art en pierre, en béton ou en marbre ; ouvrages de tailleurs de pierres ; panneaux de portes non métalliques ; parquets ; pierre ; pierres calcaires ; pierres de construction ; placages en bois ; planchers non métalliques ; planches en bois pour la construction ; plaques commémoratives non métalliques ; plâtre ; portails non métalliques ; portes battantes non métalliques ; portes non métalliques ; poutres non métalliques ; quais flottants</p>

	<p>non métalliques pour l'amarrage des bateaux ; statues en pierre, en béton ou en marbre ; toitures non métalliques ; tuiles non métalliques pour toiture ; tavaillons (tuiles en bois) ; matériaux de bardage non métalliques ; grès de construction ; granit ; éléments décoratifs en bois pour la construction ;</p>
20	<p>Meubles, glaces (miroirs), cadres ; Conteneurs de stockage ou de transport non métalliques ; Os, corne, baleine ou nacre, bruts ou mi-ouvrés ; Coquilles brutes ou semi-ouvrées ; Écume de mer ; Ambre jaune ; Produits d'ébénisterie, de boissellerie ; bois chantourné ; Vannerie ; appuie-tête (meubles) ; armoires ; bambou ; bancs de sciage (meubles) ; bancs (meubles) ; berceaux ; bobines en bois pour fil, soie, cordonnet ; bois de lit ; boîtes à outils vides non métalliques ; boîtes aux lettres ni en métal, ni en maçonnerie ; boîtes en bois ou en matières plastiques ; bouchons de bouteilles ; boutons (poignées) non métalliques ; buffets ; buffets roulants (meubles) ; bureaux (meubles) ; bustes en bois, en cire, en plâtre ou en matières plastiques ; cadres de ruches ; cadres (encadrements) ; canapés ; casiers ; casiers à bouteilles ; chaises hautes pour enfants ; chaises longues ; chaises (sièges) ; chariots (mobilier) ; chevalets de sciage ; cintres pour vêtements ; cire gaufrée pour ruches ; coffres à jouets ; coffres à outils vides non métalliques ; coffres non métalliques ; commodes ; comptoirs (tables) ; coquilles (coquillages) ; corail ; dessertes ; emballages en bois pour bouteilles ; enseignes en bois ou en matières plastiques ; escabeaux non métalliques ; établis ; étagères de bibliothèques ; étagères (meubles) ; éventails ; fauteuils ; fichiers (meubles) ; figurines (statuettes) en bois, en cire, en plâtre ou en matières plastiques ; garde-manger non métalliques ; housses à vêtements (penderie) ; ivoire brut ou mi-ouvré ; jardinières (meubles) ; lits ; mannequins ; meubles de bureau ; mobiles (objets pour la décoration) ; moulures pour cadres (encadrements) ; niches pour animaux d'intérieur ; nichoirs ; numéros de maisons non métalliques, non lumineux ; objets d'art en bois, en cire, en plâtre ou en matières plastiques ; palettes de manutention non métalliques ; paniers de pêche ; paniers non métalliques ; pans de boiserie pour meubles ; paravents (meubles) ; plateaux de tables ; poignées de portes non métalliques ; porte-chapeaux ; portemanteaux (meubles) ; portes de meubles ; présentoirs pour journaux ; pupitres ; rotin ; sommiers de lits ; statues en bois, en cire, en plâtre ou en matières plastiques ; stores en bois tissé (mobilier) ; succédanés de l'écaille ; tableaux d'affichage ; tables ; tabourets ; tiroirs ; tresses de paille ; tréteaux (mobilier) ; vitrines (meubles) ; mobilier scolaire ; caisses en bois ; cadres à broderies ;</p>
21	<p>Ustensiles et récipients pour le ménage ou la cuisine ; Ustensiles de cuisson et vaisselle, à l'exception de fourchettes, couteaux et cuillères ; Peignes et éponges ; Brosses, à l'exception des pinceaux ; Matériaux pour la broserie ; Matériel de nettoyage ; Verre brut ou mi-ouvré, à l'exception du verre de</p>

construction ; Verrerie, porcelaine et faïence ; Poterie ; Céramique à usage domestique ; Céramique sigillée à usage domestique ; Vitrail décoratif ; Abreuvoirs ; ampoules en verre (récipients) ; aquariums d'appartement ; arroseurs ; arrosoirs ; assiettes ; assiettes jetables ; auges ; bacs à fleurs ; baguettes (instruments de cuisine) ; balais ; bassins (récipients ; bâtonnets pour cocktails ; becs verseurs ; beurriers ; bocaux ; boîtes à biscuits ; boîtes à casse-croûte ; boîtes à pain ; boîtes à savon ; boîtes à thé ; boîtes en verre ; boîtes pour la distribution de serviettes en papier ; bols ; bonbonnières ; bouchons de verre ; boules à thé ; boules de verre ; bouteilles ; bouteilles isolantes ; bouteilles réfrigérantes ; brocs ; brosses ; brûle-parfums ; bustes en porcelaine, en céramique, en faïence ou en verre ; cabarets (plateaux à servir) ; cages pour animaux de compagnie ; candélabres (chandeliers) ; carafes ; casseroles ; chaudrons ; chiffons de nettoyage ; chinoiseries (porcelaines) ; chopes à bière ; cloches à beurre ; cloches à fromage ; coquetiers ; corbeilles à pain ; corbeilles à papier ; coupe-pâte (couteau de boulanger) ; coupes à fruits ; cristaux (verrerie) ; cuillers à mélanger (ustensiles de cuisine) ; dessous-de-plat (ustensiles de table) ; distributeurs de savon ; emporte-pièces (articles de cuisine) ; enseignes en porcelaine ou en verre ; entonnoirs ; faïence ; flacons ; gants de cuisine ; gants de jardinage ; gobelets en papier ou en matières plastiques ; gourdes ; légumiers ; maniques ; marmites ; mosaïques en verre non pour la construction ; moules à gâteaux ; moules à glaçons ; moules de cuisine ; moules (ustensiles de cuisine) ; moulins à café à main ; moulins à poivre à main ; moulins de cuisine non électriques ; mugs ; nécessaires de toilette ; nécessaires pour pique-niques (vaisselle) ; objets d'art en porcelaine, en céramique, en faïence ou en verre ; passe-thé ; passoires ; peignes ; pelles (accessoires de table) ; pelles à tartes ; photophores pour recevoir une bougie ; pièges à insectes ; pinces à linge ; planches à pain ; plateaux à usage domestique ; plats ; plats en papier ; plumeaux ; poches à douilles ; poêles à frire ; poivriers ; porcelaines ; porte-cartes de menus ; porte-couteaux pour la table ; porte-savon ; porte-serviettes ; poteries ; pots ; pots à fleurs ; presse-fruits non électriques à usage ménager ; produits céramiques pour le ménage ; râpes de cuisine ; récipients à boire ; récipients pour la cuisine ; récipients pour le ménage ou la cuisine ; ronds de serviettes ; rouleaux à pâtisserie ; sacs isothermes ; saladiers ; salières ; seaux ; seaux à glace ; services à café ; services à épices ; services à liqueurs ; services à thé ; services (vaisselle) ; shakers ; soucoupes ; soupières ; spatules (ustensiles de cuisine) ; sucriers ; supports pour plantes (arrangements floraux) ; tasses ; théières ; tirelires ; torchons (chiffons) pour épousseter ; ustensiles cosmétiques ; ustensiles de toilette ; vaisselle ; vaporisateurs à parfum ; vases ; verre brut ou mi-ouvré à l'exception du verre de construction ; verre émaillé, autre que pour la construction ; verre opale ; verre peint ; verres à boire ; verres (récipients) ; volières (cages à oiseaux) ;

22	<p>Cordes et ficelles; Filets; Tentés et bâches; Auvents en matières textiles ou synthétiques; Voiles; Sacs pour le transport et le stockage de marchandises en vrac; Matières de rembourrage, à l'exception du papier, carton, caoutchouc ou des matières plastiques; Matières textiles fibreuses brutes et leurs succédanés ; Laine brute</p>
23	<p>Fils à usage textile ; Cannelilles ; chenille (fil) ; filés ; filés de coton ; fils ; fils à broder ; fils à coudre ; fils à repriser ; fils de caoutchouc à usage textile ; fils de chanvre ; fils de coco ; fils de coton ; fils de jute ; fils de laine ; fils de lin ; fils de rayonne ; fils de soie ; fils de verre à usage textile ; fils élastiques à usage textile ; fils en matières plastiques à usage textile ; laine filée ; soie filée ;</p>
24	<p>Matières Textiles et leurs succédanés ; Linge de maison ; Rideaux en matières textiles ou en matières plastiques ; Tissus ; tissus d'ameublement ; tissus de coton ; tissus de laine ; tissus de lin ; tissus tissés ; tissus de soie ; tissus à usage textile ; tissus de soie pour patrons d'imprimerie ; tissus imitant la peau d'animaux ; bannières ; brocards ; chemins de table ; canevas pour la tapisserie ou la broderie ; coiffes de chapeaux ; cotonnades ; couvertures de lit ; couvertures de voyage ; couvre-lits ; crêpe (tissu) ; damas (étoffe) ; dessous de carafes (linge de table) ; draps ; étoffes ; flanelle (tissu) ; housses de protection pour meubles ; housses pour coussins ; linge de lit ; revêtements de meubles en matières textiles ; rideaux en matières textiles ou en matières plastiques ; serviettes de table en matières textiles ; tissus recouverts de motifs dessinés pour la broderie ;</p>
25	<p>Vêtements, chaussures, chapellerie ; Bandanas (foulards) ; bandeaux pour la tête (habillement) ; bérêts ; blouses ; bonneterie ; bonnets de bain ; bonnets de douche ; bottes ; bottines ; bretelles ; caleçons (courts) ; caleçons de bain ; capuchons (vêtements) ; casquettes ; ceintures (habillement) ; ceintures porte-monnaie (habillement) ; châles ; chapeaux ; chaussettes ; chaussures de sport ; chemises ; chemisettes ; collants ; cols ; combinaisons (vêtements) ; costumes ; couvre-oreilles (habillement) ; cravates ; culottes ; débardeurs de sport ; écharpes ; espadrilles ; foulards ; gants (habillement) ; gilets ; jupes ; maillots de bain ; maillots de sport ; pantalons ; pantoufles ; parkas ; peignoirs ; pochettes (habillement) ; pull-overs ; pyjamas ; robes ; sabots (chaussures) ; sandales ; sandales de bain ; souliers ; sous-vêtements ; tabliers (vêtements) ; tee-shirts ; tricots (vêtements) ; uniformes ; vestes ; vestes de pêcheurs ; vêtements de gymnastique ; vêtements en cuir ; vêtements imperméables ; vêtements en papier ; visières (chapellerie) ; visières de casquettes ; voiles (vêtements) ;</p>
26	<p>Dentelles, lacets et broderies, et rubans et lacets nœuds de mercerie; tresses; Boutons, crochets et œillets, épingles et aiguilles; Fleurs artificielles;</p>

	<p>Décorations pour les cheveux; Cheveux postiches ; aiguilles à broder ; aiguilles à coudre ; aiguilles à crochet ; aiguilles à repriser ; aiguilles à tricoter ; aiguilliers ; badges ornementaux ; bandeaux pour les cheveux ; barrettes à cheveux ; boutons ; broches (accessoires d'habillement) ; couronnes en fleurs artificielles ; dés à coudre ; épingles à cheveux ; festons (broderies) ; fleurs artificielles ; fruits artificiels ; insignes non en métaux précieux ; motifs à appliquer (mercerie) ; plantes artificielles ; plumes d'oiseaux (accessoires d'habillement) ; rubans (passementerie) ;</p>
27	<p>Tapis, paillassons, nattes, linoléum et autres revêtements de sols ; Tentures murales non en matières textiles ; Tapisseries [tentures murales] non en matières textiles ; Descentes de bain (tapis) ; gazon artificiel ; nattes de corde tissée pour pistes de ski ; nattes de roseau ; papiers peints ; papiers peints textiles ; revêtements de sols en vinyle ; sous-tapis ; tapis antiglissants ; tapis de gymnastique ; tapis pour automobiles ;</p>
28	<p>Jeux, jouets ; Appareils de jeux vidéo ; Articles de gymnastique et de sport ; Décorations pour arbres de Noël excepté les articles d'éclairage et les sucreries ; Appareils pour jeux ; appeaux pour la chasse ; arbres de Noël en matières synthétiques ; attirail de pêche ; balançoires ; balles de jeu ; ballons de jeu ; bicyclettes fixes d'entraînement ; bouchons (flotteurs) (attirail de pêche) ; boules de jeu ; cannes à pêche ; cartes à jouer ; cerfs-volants ; cibles ; détecteurs de touche (attirail de pêche) ; épuisettes pour la pêche ; figurines (jouets) ; filets (articles de sport) ; filets de tennis ; fléchettes ; flotteurs pour la pêche ; gobelets pour jeux ; hameçons ; harnais pour planches à voile ; jeux de société ; jouets pour animaux domestiques ; leurres pour la chasse ou la pêche ; lignes pour la pêche ; maquettes (jouets) ; marionnettes ; masques de carnaval ; masques (jouets) ; mobiles (jouets) ; modèles réduits de véhicules ; modèles réduits prêts-à-monter (jouets) ; neige artificielle pour arbres de Noël ; patins à roulettes ; patins à glace ; peluches (jouets) ; piscines (articles de jeu) ; poupées ; puzzles ; quilles (jeu) ; raquettes ; supports pour arbres de Noël ; tables de billard ; tables pour tennis de table ; toboggan (jeu) ; toupies (jouets) ; trampolines ; tremplins (articles de sport) ; véhicules (jouets) ; véhicules télécommandés (jouets) ; vêtements de poupées ; volants (jeux) ; jouets en bois ;</p>
29	<p>Viande, poisson, volaille bénéficiant de l'indication géographique protégée « Volailles du Forez » et gibier ; Extraits de viande ; Fruits et légumes conservés, congelés, séchés et cuits ; Gelées, confitures, compotes ; Œufs ; Lait, fromage, beurre, yaourt et autres produits laitiers ; Huiles et graisses à usage alimentaire ; Fourme ; Huiles et graisses alimentaires ; viandes bovines ; viandes ovines ; viandes caprines ; viandes équinnes ; viande de porc ;</p>

	<p>conserves de viande ou de poisson ; conserves, en particulier foies gras ; charcuterie ; jambon ; lard ; salaisons ; viandes et poissons fumés ; filets de poisson ; mousses de poissons ; saucisses ; produits transformés à base de légumes ; lait concentré sucré ; margarine ; crème (produit laitier) ; boissons lactées où le lait prédomine ; huile de colza comestible ; huile de tournesol comestible ; crustacés (non vivants) ; huîtres non vivantes ; olives et produits oléicoles ; tapenade ; ail conservé ; aliments à base de poisson ; amandes moulues ; anchois ; bouillons ; caviar ; chasse (gibier) ; pommes chips ; chips de fruits ; choucroute ; compositions de fruits transformés ; coquillages non vivants ; cornichons ; crevettes grises non vivantes ; crevettes roses (bouquets) non vivantes ; dattes ; écorces (zestes) de fruits ; écrevisses non vivantes ; en-cas à base de fruits ; fruits à coque aromatisés, confits ou préparés ; gingembre (confiture) ; harengs non vivants ; homards non vivants ; hoummos (pâte de pois chiches) ; potages ; jus végétaux pour la cuisine ; raisins secs ; pickles ; oeufs de poisson préparés ; truffes conservés ; moules non vivantes ; tofu ; salades de légumes ; salades de fruits ; asperges transformées ; lentilles (légumes) conservées ; cerises transformées ; compote de pomme ; myrtilles transformées ; conserves d'escargots ; escargots cuits ; oeufs d'escargots pour la consommation ;</p>
<p>30</p>	<p>Café, thé, cacao et succédanés du café ; Riz, pâtes alimentaires et nouilles ; Tapioca et sagou ; Farines et préparations faites de céréales ; Pain, pâtisseries et confiseries ; Chocolat ; Crèmes glacées, sorbets et autres glaces alimentaires ; Sucre, miel, sirop de mélasse ; Levure, poudre pour faire lever ; Sel, assaisonnements, épices, herbes conservées ; Vinaigre, sauces et autres (condiments) ; Glace à rafraîchir ; Miel ; Propolis ; produits de boulangerie ; moutarde ; vinaigre ; aromates [huiles essentielles] ; vanille ; piment d'Espelette ; biscuiterie ; gâteaux ; biscottes ; sucreries ; glace à rafraîchir ; barres de céréales ; boissons à base de chocolat ; brioches ; arômes alimentaires, autres qu'huiles essentielles ; cannelle (épice) ; caramels (bonbons) ; coulis de fruits (sauces) ; couscous (semoule) ; crème anglaise ; crèmes glacées ; crêpes (alimentation) ; curry (condiment) ; desserts sous forme de mousses (confiserie) ; flocons d'avoine ; fruits à coque enrobés de chocolat ; gaufres ; gelée royale ; gingembre (condiment) ; herbes potagères conservées (assaisonnements) ; infusions non médicinales ; jus de viande (sauces) ; ketchup (sauce) ; macaronis ; macarons (pâtisserie) ; massepain ; mayonnaises ; mousses au chocolat ; muesli ; noix muscade ; nouilles ; pain d'épice ; pâtes de fruits (confiserie) ; pesto (sauce) ; petits fours (pâtisserie) ; poivre ; pralines ; propolis ; ravioli ; sauce tomate ; tartes ; vinaigres ; yaourt glacé (glaces alimentaires) ; pommes enrobées de confiserie ; safran (assaisonnement) ; plantes aromatiques (assaisonnement) ;</p>
<p>31</p>	<p>Produits agricoles, aquacoles, horticoles et forestiers à l'état brut et non</p>

	<p>transformés ; Graines et semences brutes et non transformées ; Fruits et légumes frais, herbes aromatiques fraîches ; Plantes et fleurs naturelles ; Bulbes, semis et semences ; Ail frais ; Animaux vivants ; Produits alimentaires et boissons pour animaux ; Malt ; Fruits frais ; agrumes frais ; ail frais ; algues pour l'alimentation humaine ou animale ; aliments pour le bétail ; aliments pour oiseaux ; amandes (fruits) ; appâts vivants pour la pêche ; arachides fraîches ; arbres de Noël ; arbustes ; artichauts frais ; avoine ; baies fraîches ; betteraves fraîches ; blé ; bois bruts ; bois en grume ; cannes à sucre ; céréales en grains non travaillés ; champignons frais ; châtaignes fraîches ; chaux pour fourrage ; chicorée fraîche ; citrons frais ; compositions de fruits frais ; concombres frais ; copeaux pour la fabrication de pâte de bois ; couronnes en fleurs naturelles ; crustacés vivants ; écorces brutes ; épinards frais ; fèves fraîches ; fleurs naturelles ; fleurs séchées pour la décoration ; foin ; fruits à coque ; gazon naturel ; germes (botanique) ; graines à planter ; grains (céréales) ; harengs vivants ; herbes potagères fraîches ; houblon ; huîtres vivantes ; homards vivants ; laitues fraîches ; légumes frais ; lentilles (légumes) fraîches ; liège brut ; maïs ; malt pour brasserie et distillerie ; marrons frais ; moules vivantes ; noisettes fraîches ; noix de coco ; noix de cola ; oeufs à couver ; oeufs de poissons ; oignons (bulbes de fleurs) ; oignons frais ; olives fraîches ; oranges fraîches ; orge ; orties ; paille (fourrage) ; pieds de vigne ; piments (plantes) ; plantes ; plantes séchées pour la décoration ; plants ; pois frais ; poissons vivants ; pollen (matière première) ; pommes de pin ; pommes de terre ; produits de l'élevage ; racines alimentaires ; raisins frais ; rhubarbe fraîche ; riz non travaillé ; rosiers ; sardines vivantes ; saumons vivants ; seigle ; sésame comestible non transformé ; son de céréales ; thons vivants ; troncs d'arbres ; truffes fraîches ; vers à soie ; volaille (animaux vivants) ; salades vertes (plantes) fraîches ; cresson (plante) frais ; carottes (légumes) fraîches ; endives fraîches ; asperges fraîches ; racines de gentiane ; racines de manioc ; manioc (plante) ; cerises fraîches ; pommes fraîches ; poires fraîches ; myrtilles fraîches ;</p>
32	<p>Bières; Boissons sans alcool; Eaux minérales et gazeuses; Boissons à base de fruits et jus de fruits; Sirops et autres préparations sans alcool pour faire des boissons ; Apéritifs sans alcool ; boissons de fruits ou de légumes mixés (smoothies) ; boissons de fruits sans alcool ; boissons protéinées pour sportifs ; boissons sans alcool à base de miel ; cocktails à base de bière ; cocktails sans alcool ; eaux (boissons) ; eaux de table ; eaux gazeuses ; eaux minérales (boissons) ; essences pour la préparation de boissons ; extraits de fruits sans alcool ; jus de fruits ; jus de pommes ; jus de tomates (boissons) ; jus végétaux (boissons) ; nectars de fruits ; préparations pour faire des boissons ; préparations pour faire des liqueurs ; sirops pour boissons ; sirops pour limonades ; sirop de sapin ; sodas ; sorbets (boissons) ;</p>

33	<p>Préparations alcoolisées pour faire des boissons ; Apéritifs ; boissons alcoolisées contenant des fruits ; boissons alcoolisées pré-mélangées autres qu'à base de bière ; boissons distillées ; cidres ; poiré ; digestifs (alcools et liqueurs) ; vins de liqueur ; spiritueux ; liqueurs ; eaux-de-vie ; eaux-de-vie de cerise ; rhums ; punches ; alcool de menthe ; alcool de riz ; amers (liqueurs) ; anisette ; anis (liqueur) ; cocktails ; curaçao ; genièvre (eau-de-vie) ; hydromel ; kirsch ; saké ; vodka ; whisky ; boissons apéritives et liqueurs à base de gentiane ;</p>
34	<p>Tabac et succédanés du tabac; Cigarettes et cigares; Cigarettes électroniques et vaporisateurs oraux pour fumeurs; Articles pour fumeurs; Allumettes</p>
35	<p>Publicité; Gestion, organisation et administration des affaires commerciales; Travaux de bureau, Gestion commerciale d'attractions touristiques, Services publicitaires dans le domaine de l'industrie touristique; Administration commerciale de licences de produits et de services de tiers; affichage; conception de matériels publicitaires; démonstration de produits; diffusion d'annonces publicitaires; diffusion (distribution) d'échantillons; distribution de matériel publicitaire (tracts, prospectus, imprimés, échantillons); établissement de statistiques; études de marché; gestion de fichiers informatiques; informations commerciales par le biais de sites Web; mise à disposition d'espaces de vente en ligne pour acheteurs et vendeurs de produits et services; mise à jour de documentation publicitaire; mise à jour et maintenance de données dans des bases de données informatiques; organisation de manifestations, d'expositions, de foires et de spectacles à des fins commerciales, promotionnelles et publicitaires; présentation de produits sur tout moyen de communication pour la vente au détail; promotion des ventes pour des tiers; publicité; publication de textes publicitaires; publicité par correspondance; publicité radiophonique; publicité télévisée; recherche de données dans des fichiers informatiques pour des tiers; rédaction de textes publicitaires; relations publiques; reproduction de documents; services d'abonnement à des journaux pour des tiers; informations et conseils commerciaux pour les consommateurs, présentation de produits sur tous supports, y compris Internet, pour la vente au détail; services de vente au détail, par tous moyens, y compris par Internet de tous les produits désignés ci-dessus; organisation de démonstrations de savoir-faire à des fins commerciales ou publicitaires;</p>
36	<p>Services financiers, monétaires et bancaires; Services d'assurances; Affaires immobilières</p>
37	<p>Services de construction; Constructions en pisé; Constructions en adobe; Services d'installation et de réparation; Extraction minière, forage pétrolier et</p>

	<p>gazier ; Tissage ; exploitation de carrières ; informations en matière de construction ; informations en matière de réparation ; installation de portes et de fenêtres ; maçonnerie ; montage d'échafaudages ; nettoyage d'édifices (surface extérieure) ; pose de briques (maçonnerie) ; restauration de mobilier ; réparation et restauration de meubles ; services de charpenterie ; supervision (direction) de travaux de construction ; travaux de couverture de toits ; pose de parquets ; installation de planchers en bois ; services de conservation et de préservation d'oeuvres d'art ; aiguisage et affutage de couteaux ;</p>
38	Services de télécommunications
39	<p>Transport; Emballage et entreposage de marchandises; Organisation de voyages ; Services d'information sur les voyages et les circuits touristiques ; Services d'agences de réservation de visites touristiques ; Services de transport pour visites touristiques et excursions ; Services d'organisation d'excursions, de visites guidées et de visites touristiques ; accompagnement de voyageurs ; distribution de journaux ; distribution d'énergie ; distribution des eaux ; emballage de produits ; emballage de marchandises ; entreposage de supports de données ou de documents stockés électroniquement ; informations en matière de transport ; informations en matière d'itinéraires routiers ; livraison de fleurs ; livraison de marchandises ; livraison de marchandises commandées par correspondance ; location d'autocars ; location de bateaux ; location de chevaux ; location d'entrepôts ; location de places de stationnement ; location de véhicules ; location de voitures ; mise en bouteilles ; organisation de croisières ; organisation de voyages organisés ; ramassage de produits recyclables (transport) ; réservation de places de voyage ; réservations pour les voyages ; réservations pour le transport ; services de bateaux de plaisance ; services de chauffeurs ; services de parcs de stationnement ; services de transport pour visites touristiques ; transport ; transport de meubles ; transport de passagers ; transport de voyageurs ; transport en bateau ; transport en automobile ; transport en taxi ; transport fluvial ; organisation et encadrement de promenades à cheval ; prestations touristiques d'accompagnement en montagne utilisant des ânes et des mulets ; services d'organisation d'excursions, de visites guidées et de visites touristiques ; services de voyages organisés en séjours tout compris ;</p>
40	<p>Services de métallurgie, de forgerie, de tréfilage, de poterie, de céramique, de céramique sigillée, d'ébénisterie, de boissellerie, de menuiserie, de vannerie ; Plasturgie ; Recyclage d'ordures et de déchets ; Purification de l'air et traitement de l'eau ; Services d'impression ; Conservation des aliments et des boissons ; Abattage et débitage du bois ; apprêtage de textiles ; apprêtage du papier ; assemblage de matériaux sur commande pour des tiers ;</p>

	<p>conservation des aliments et des boissons ; encadrement d'oeuvres d'art ; gravure ; impression de dessins ; impression lithographique ; informations en matière de traitement de matériaux ; mouture de grains de céréales ; pressurage de fruits ; production d'énergie ; rabotage ; raffinage ; sciage ; services d'impression ; soudure ; tirage de photographies ; traitement des déchets (transformation) ; traitement du papier ; tri de déchets et de matières premières de récupération (transformation) ; valorisation des déchets ; menuiserie (fabrication sur-mesure) ; services de fabrication de meubles sur mesure ; transformation de produits alimentaires à des fins de production ; services de letterie ; services de broderie ; services de tissage ; tissage de tapisserie ; travail du bois ; préservation du bois ;</p>
41	<p>Éducation; Formation; Divertissement; Activités sportives et culturelles ; Grottes publiques pour visites touristiques ; Mise à disposition d'attractions touristiques à des fins de divertissement ou à des fins culturelles ; Publication de répertoires d'adresses touristiques ; Publication en ligne de guides, de cartes touristiques, de listes et de répertoires de villes pour voyageurs, non téléchargeables ; formation continue ; animation d'ateliers (formation) ; ateliers pédagogiques scolaires ; formation pratique (démonstration) ; mise à disposition de formations en ligne ; organisation et conduite d'ateliers de formation ; services de formation et d'enseignement professionnels ; recyclage professionnel ; orientation professionnelle (conseils en matière d'éducation ou de formation) ; préparation de concours à des fins d'éducation ou de divertissement ; accompagnement personnalisé (coaching) (éducation et formation) ; cours par correspondance ; information en matière de divertissement ou d'éducation ; services de loisirs ; publication de livres, brochures, rapports, périodiques ; production de films vidéo ; location de films cinématographiques ; location d'enregistrement sonores ; location de magnétoscopes ou de postes de radio et de télévision ; location de décor de spectacles ; montage de bandes vidéo ; services de photographie ; reportages photographiques ; organisation et conduite de colloques, conférences, de séminaires ou de congrès ; publication électronique de livres, brochures, rapports et de périodiques en ligne ; prêts de livres ; rédaction et publication de textes autres que textes publicitaires ; micro-édition ; mise à disposition de publications électroniques en ligne non téléchargeables ; organisation de concours (éducation ou divertissement) ; organisation d'expositions à buts culturels ou éducatifs ; services de jeu proposés en ligne à partir d'un réseau informatique ; services de mise à disposition d'actualités sous forme de reportages sur l'actualité ; enregistrement (filmage) sur bandes vidéo ; production d'enregistrements sonores et vidéo ; production de films, films vidéo, émissions radiophoniques et télévisées ; services d'édition de divertissement multimédia, audio et vidéo numérique ; conduite de visites guidées ; mise à disposition d'installations de loisirs ; services de billetterie</p>

	(divertissement) ; services de clubs (divertissement ou éducation) ; services de jardins zoologiques ; services de musées (présentation, expositions) ; services de visites à des fins éducatives ; services d'entraînement de chevaux ; organisation de démonstrations de savoir-faire à des fins culturelles, éducatives ou récréatives ;
42	Services scientifiques et technologiques ainsi que services de recherches et de conception y relatifs; Services d'analyses industrielles, de recherches industrielles et de dessin industriel; Services de contrôle de qualité et d'authentification; Conception et développement d'ordinateurs et de logiciels
43	Services de restauration [alimentation]; Débits de boisson ; Hébergement temporaire ; Location de logements temporaires ; location de salles de réunions ; location de tentes ; mise à disposition de terrains de camping ; réservation de logements temporaires ; réservation de pensions ; réservation d'hôtels ; services d'agences de logement (hôtels, pensions) ; services de bars ; services de cafés ; services de camps de vacances (hébergement) ; service de gîtes (hébergement) ; services de cantines ; services de maisons de vacances ; services de motels ; services de pensions ; services de restaurants ; services de restaurants en libre-service ; services de snack-bars ; services de traiteurs ; services hôteliers ; centres de vacances (hébergement) ; pensions pour chevaux ;
44	Services médicaux; Services vétérinaires; Soins d'hygiène et de beauté pour êtres humains ou pour animaux; Services d'agriculture, d'aquaculture, d'horticulture et de sylviculture ; Services d'apiculture ; Chirurgie des arbres ; composition florale ; conception d'aménagements paysagers ; confection de couronnes (art floral) ; destruction des animaux nuisibles dans l'agriculture, l'horticulture et la sylviculture ; destruction des mauvaises herbes ; élevage d'animaux ; entretien de pelouses ; jardinage ; location de matériel pour exploitations agricoles ; plantation d'arbres dans le cadre de la compensation de carbone ; services de jardiniers-paysagistes ; services de pépiniéristes ; services de reforestation ; services d'agriculture maraîchère ; services d'horticulture maraîchère ; services de viticulture ;
45	Services juridiques ; Services de sécurité pour la protection physique des biens matériels et des individus ;

Annexe 2 - Charte des Valeurs

La Marque Livradois-Forez porte les valeurs qui ont permis au fil du temps de forger l'identité de ce territoire singulier :

Valeurs du faire

Engagement & entrepreneuriat

Ingéniosité & inventivité

Culture du faire & savoir-faire

Valeurs de l'être

Sérénité & quiétude

Liberté & respect de l'environnement

Valeurs de la relation aux autres

Authenticité & transmission

Hospitalité & Solidarité

Bienveillance & entraide

L'utilisation de la Marque Livradois-Forez engage le Bénéficiaire à représenter et porter les valeurs du Livradois-Forez et ce qu'il représente de manière positive et respectueuse.